

ASSEMBLÉE NATIONALE
6 janvier 2026

PROJET DE LOI DE FINANCES POUR 2026 - (N° 2247)

N° CF901

AMENDEMENT

présenté par
M. Seo, M. Midy, M. Metzdorf et M. Sitzenstuhl

ARTICLE 49

ÉTAT B

Mission « Outre-mer »

Cet amendement a été déclaré irrecevable après publication en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.